

10/2018 - 16 janvier 2018

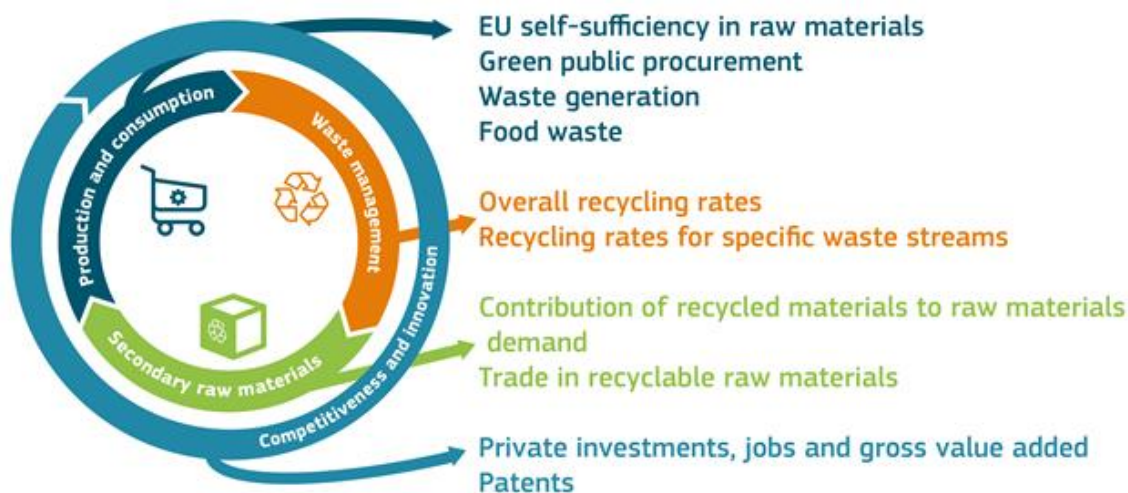
Comment l'UE progresse-t-elle vers l'économie circulaire?

Une économie circulaire vise à maintenir le plus longtemps possible la valeur des produits, matières et ressources et à réduire au minimum la production de déchets. La Commission européenne publie aujourd'hui une communication sur un cadre de suivi pour l'économie circulaire, accompagnée d'un document de travail de ses services. Pour appuyer cette initiative, **Eurostat, l'Office statistique de l'Union européenne**, lance une **nouvelle page sur son site web consacrée à l'économie circulaire**, qui présente l'ensemble des indicateurs du cadre de suivi, fait l'objet de mises à jour sur la base des dernières données disponibles et comporte des outils de visualisation.

Le cadre de suivi de la Commission est un outil essentiel qui permet de mesurer les progrès accomplis et de couvrir les différentes phases de l'économie circulaire dans l'UE et dans les États membres. Grâce à celui-ci, il sera possible de déterminer si les initiatives stratégiques existantes contribuent efficacement à atteindre les résultats escomptés et de mettre en évidence les domaines dans lesquels des mesures supplémentaires sont nécessaires. Cet outil constitue un appui crucial aux efforts déployés par l'UE pour favoriser une économie durable, à faible intensité de carbone, efficace dans l'utilisation des ressources et compétitive.

Le cadre s'articule autour de quatre grands thèmes: **production et consommation**, **gestion des déchets**, **matières premières secondaires** et **compétitivité et innovation**. Un certain nombre d'indicateurs plus spécifiques ont été recensés pour chaque thème. Le thème de la production et de la consommation traite des questions de l'autosuffisance de l'UE en matières premières, des marchés publics écologiques, de la production de déchets et des déchets alimentaires. Les indicateurs relatifs au thème de la gestion des déchets portent sur la part des déchets recyclés dans l'ensemble de l'économie et les flux de déchets spécifiques. Le thème des matières premières secondaires est axé sur la mesure de la contribution des matières recyclées à la demande en matières premières et l'analyse du commerce des matières premières recyclables. Le thème de la compétitivité et de l'innovation s'attache à établir une estimation chiffrée des investissements privés, des emplois et de la valeur ajoutée brute, ainsi que des brevets liés aux recyclage et aux matières premières secondaires.

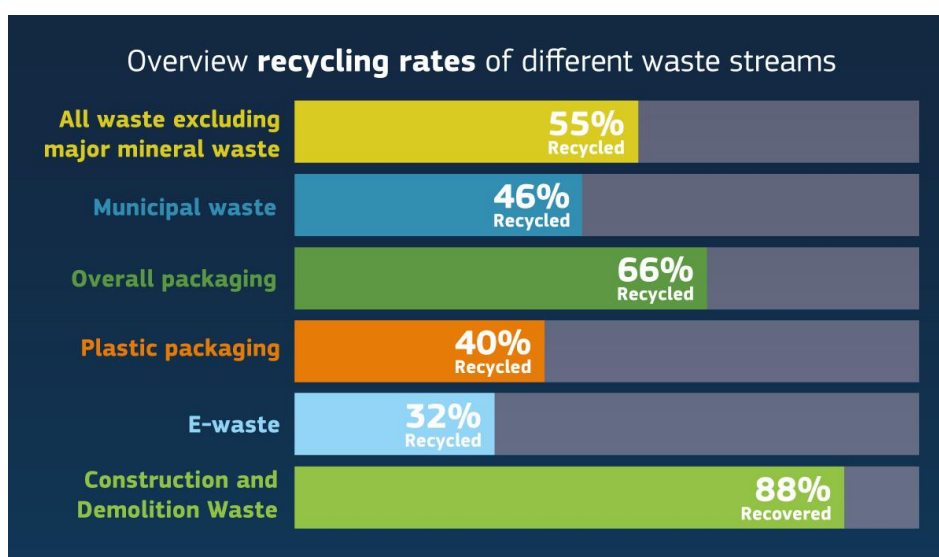
Circular economy monitoring framework



Sur la nouvelle page du site web d'Eurostat concernant l'économie circulaire, on apprend par exemple que les secteurs de l'économie circulaire ont généré une valeur ajoutée estimée à quelque 141 milliards d'euros en 2014, ce qui représente une hausse de 6,1 % par rapport à 2012.

On apprend également qu'en moyenne, les matières recyclées ne permettent de répondre qu'à 10 % environ de la demande de l'UE en matières, malgré une progression constante depuis 2004. Pour un certain nombre de matières en vrac, les matières premières secondaires contribuent à satisfaire plus de 30 % de la demande totale en matières (par exemple, pour le cuivre et le nickel). En outre, l'UE est un exportateur net de plusieurs flux importants de déchets recyclables, tels que les matières plastiques, le papier et le carton, le fer et l'acier, le cuivre, l'aluminium et le nickel.

Les chiffres montrent également que les taux de recyclage des déchets d'emballage ont augmenté dans l'UE, passant de 62 % à 66 % entre 2008 et 2015. Pour ce qui est des emballages plastiques, le taux moyen de recyclage dans l'UE est sensiblement plus faible, s'élevant à 40 %, même si une amélioration a été observée ces dernières années.



Informations géographiques

L'**Union européenne (UE)** comprend la Belgique, la Bulgarie, la République tchèque, le Danemark, l'Allemagne, l'Estonie, l'Irlande, la Grèce, l'Espagne, la France, la Croatie, l'Italie, Chypre, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, la Hongrie, Malte, les Pays-Bas, l'Autriche, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, la Slovénie, la Slovaquie, la Finlande, la Suède et le Royaume-Uni.

Plus d'informations

Communication de la Commission sur un cadre de suivi pour l'économie circulaire

Document de travail des services de la Commission sur la mesure des progrès réalisés vers une économie circulaire dans l'UE – indicateurs clés utilisés aux fins d'un cadre de suivi

Page du site web d'Eurostat consacrée à l'économie circulaire

Publié par: **Service de presse d'Eurostat**

Renata PALEN
Tél: +352-4301-33 444
eurostat-pressoffice@ec.europa.eu


Production des données:

Arturo DE LA FUENTE
Tel: +352 4301-32461
arturo.de-la-fuente@ec.europa.eu

 [EurostatStatistics](https://www.facebook.com/EurostatStatistics)

 ec.europa.eu/eurostat

 [@EU_Eurostat](https://twitter.com/EU_Eurostat)

 **Demandaes média:** Eurostat media support / Tél: +352-4301-33 408 / eurostat-mediasupport@ec.europa.eu